Monsieur

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

Je vous suis tres obligé de la communication que vous m'avez fait l'honneur de m'ecrire sur lobservation que jay pris la liberté de presenter a laccademie, sur une playe de tête denfans d'environ 18 mois, et rapportée devant messieurs les accademiciens, par mr. angeran. —
si avant de s'en expliquer il eu voulu me communiquer ce dessein, il m'auroit fort honoré —
et je luy eusse marqué
1°. que la seignée étoit inutile a un enfant qui avoit desja beaucoup perdu de sang, et que lon avoit apporté a 5 heures du soir dans thiveus a 2 lieües pour étre pensée et que lon avoit porté l'operation faitte
2°. qu'a peine les 10 a 12 points de sutures ~~[illegible]~~ sufisoient ils acause de la grandeur du lambeau; et qu'il étoit desja retirée en arrierre, parceque ces paisans avoit mis force linges, tout pour arrêter le sang que pour parer ~~l'air~~ l'air, entre les levres de la playe;
3° que puisque le crane étoit enfoncé le bandage unissant étoit insufisant tant par la grandeur de la playe que parceque le morceau d'os ne tenoit pas pour ainsy dire continant au coronal jelait enlevé pour me servir de trépan

Quand a la juste plainte que vous me faitte

ARC 45 n° 49

de navoir point donnér le petit traitte de
loperation fait alaccademie ou avans
cest ma faute sans letre, parce que nayant
rien demande au libraire, que quelques
exemplaire il letoit charge de le faire
Dailleurs voila 6 mois que je ne suis presque
pas sorti de la maison ayant ete frappe
dun coup de soleil au mois de septembre
et nous entende quayant vu partir pour
lautre monde il me sembloit que je devais
estre exempt durant des affaires de la vie
mais jen ecriva au libraire, ou se sera
pour quand je vai a paris;
Je vous fais Monsieur mes tres humbles remerciem
tant des politesses que vous faitte tant sur ce qui
regarde notre art, que sur les offres de services
que vous me propose, cest que je suis tres
sensible, je vous prie de le recevoir et detre persuade
que personne nest avec plus de respect
Monsieur Votre tres humble et tres obeissant
serviteur Guerin

Crespy en valois ce 21
janvier 1757